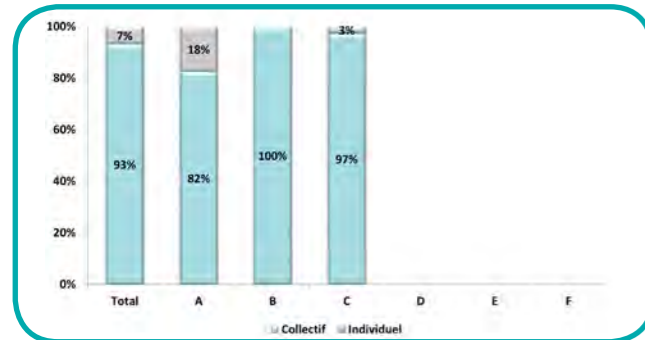
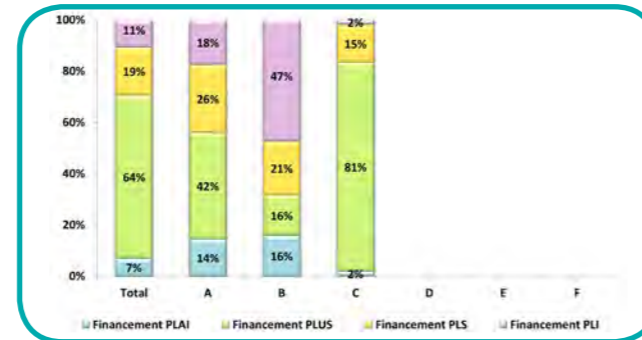




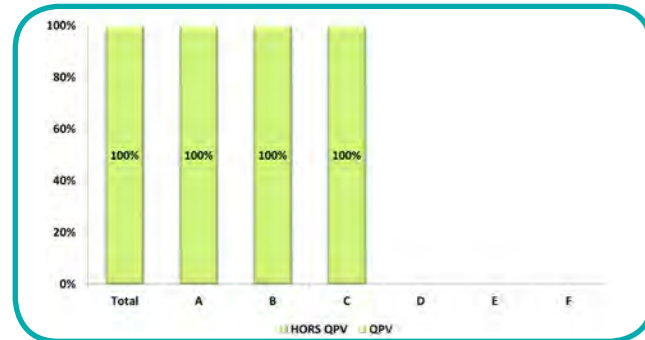
PATRIMOINE



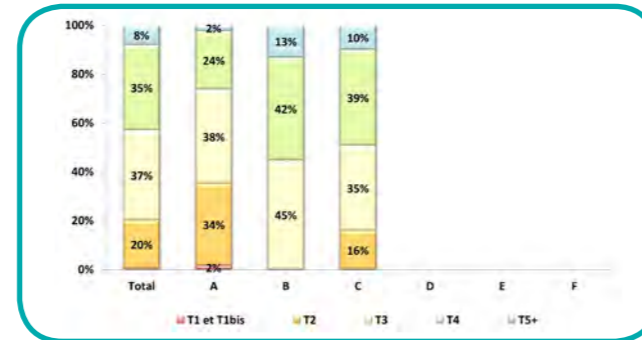
Type d'habitat par gamme de qualité (% logements)



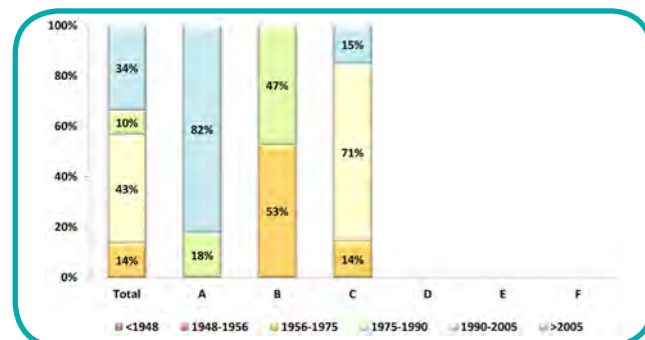
Grandes familles de financement simplifié par gamme de qualité (% logements)



Périmètre politique de la ville par gamme de qualité (% logements)



Typologie des logements par gamme de qualité (% logements)



Époque de construction par gamme de qualité (% logements)



Des résidences ont été acquises sur 2017 du secteur privé pour être converties en logements sociaux.

Une politique de réhabilitation régulière pour conserver la bonne attractivité de notre patrimoine ancien.

LES ENJEUX PATRIMONIAUX ET SOCIAUX SUR LE TERRITOIRE

1 Nombre de logements sur le territoire : 420

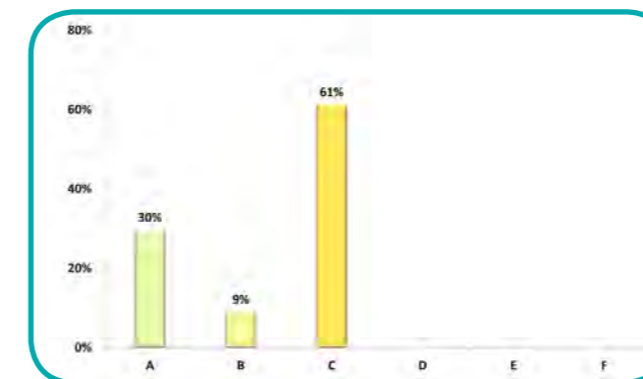
14 résidences | 392 logements collectifs | 29 logements individuels

420 hors QPV

2 Nos implantations :

Anglet : 32 logements
Bayonne : 159 logements
Boucau : 47 logements
Hendaye : 182 logements

3 La classification en gammes de qualité :

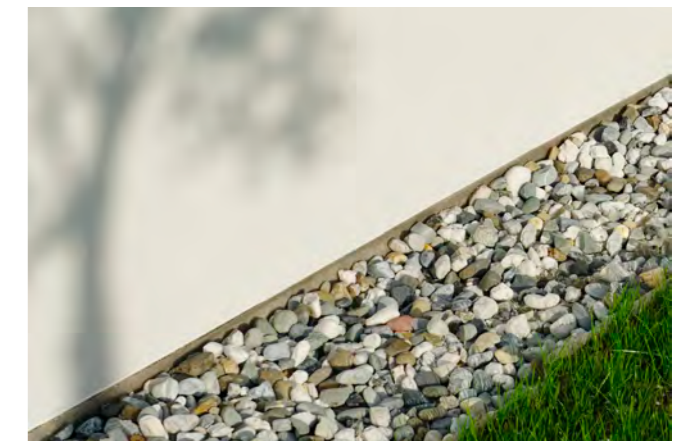


Répartition du patrimoine par gamme de qualité (% logements)

3a Les orientations patrimoniales dans le département

> La gestion et maintenance du parc

La maintenance réalisée annuellement dans les logements est en moyenne de 595 € par logement.



Commentaires

Un patrimoine en constant renouvellement et de bonne attractivité (catégories supérieures) ; sur les résidences neuves, une mixité de financements avec présence des trois grandes catégories PLS PLUS et PLAI.

Remarques :

Les étiquettes des valeurs comprises entre 0 % inclus et 1 % exclu ne sont pas affichées et les valeurs ont été arrondies.

Par conséquent, le total de chaque histogramme peut varier entre 99 et 101 %.

PEUPLEMENT

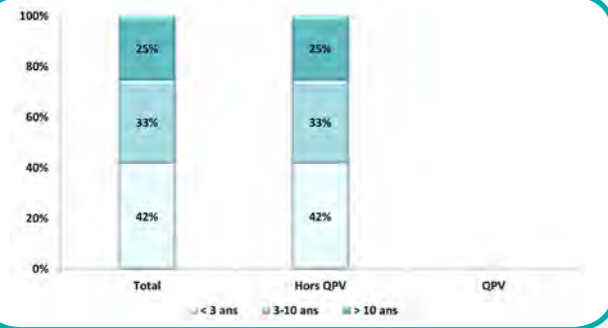
Commentaires

La jeunesse relative de certaines résidences impacte les caractéristiques de notre population.

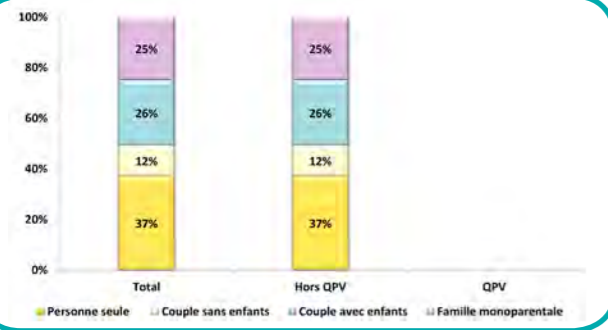
L'occupation sociale de notre résidence correspond en effet au profil rencontré dans les résidences nouvellement mises en service :

- Une population récente ;
- Des habitants jeunes (majoritairement situés dans la tranche des 25-39ans),
- Des résidents au statut d'actifs et disposant de ressources suffisantes.
- Une mixité sociale reconnue par une carte harmonisée des ressources, même si le nombre de locataires du premier quartile reste très mesuré.

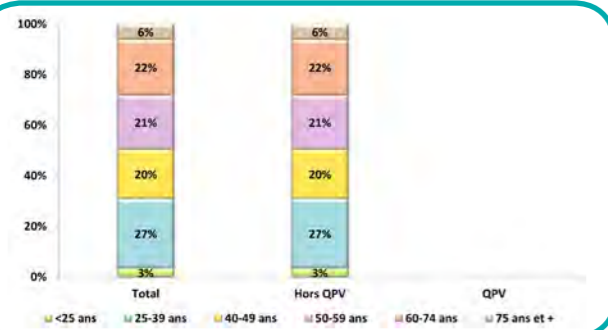
L'intégration de personnes à très faibles ressources s'organise progressivement à la faveur de la libération des logements.



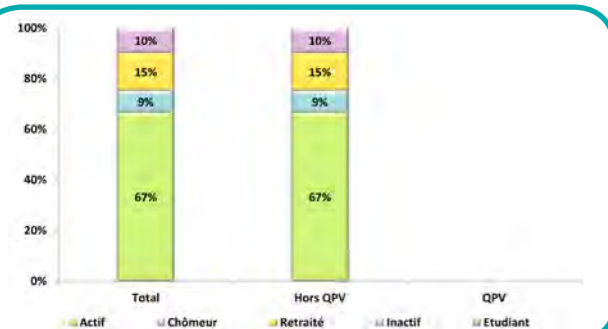
Ancienneté des ménages selon la politique de la ville (% occupants)



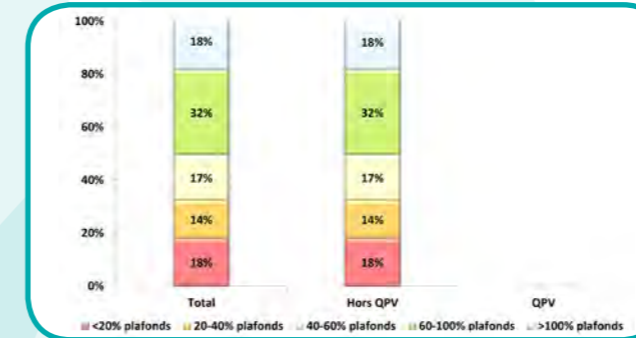
Structure familiale selon la politique de la ville (% occupants)



Âge du titulaire du bail selon la politique de la ville (% occupants)



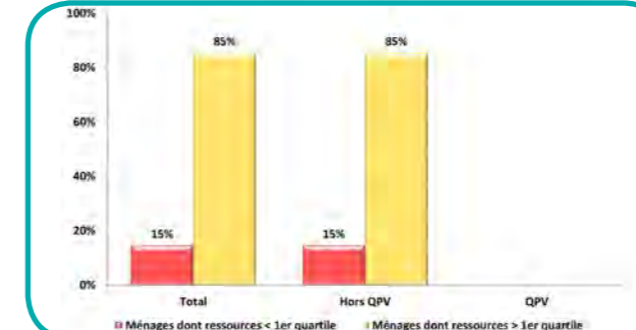
Situation professionnelle des occupants selon la politique de la ville (% occupants)



Ressources des ménages selon la politique de la ville (% occupants)



Ménages bénéficiaires de l'AL / APL selon la politique de la ville (% occupants)



Attributions en 2017 selon la politique de la ville (% attributions)

